

Changeons Ensemble

Liste menée par
Sylvie Objois

TELEMENT ABJECT !!

Vous avez reçu hier un tract d'une bassesse obscène publié par M. Philippe Ullès. Une fois encore il lance des attaques personnelles et des rumeurs, des faits tronqués, des amalgames douteux contre ses adversaires.

Que doit-on penser d'un candidat qui diffuse un tract insultant, vidé de toute proposition pour les Marsillarguois ?

Que doit-on penser de quelqu'un qui représente ses adversaires par des têtes de mort, des crânes sanguinolents et des étrons fumants ?

A vous de juger !

Sylvie Objois et la liste « Changeons Ensemble » se sont toujours refusé à rentrer dans ce jeu pervers, préférant le combat des idées. Nous avons fait une campagne de proximité axée sur le dialogue avec les Marsillarguois, nous avons élaboré un vrai projet développant une vision à long terme pour l'avenir de notre commune et de ses habitants.

Contrairement à Philippe Ullès, qui a été absent pendant la campagne municipale, et qui masque le vide de son programme et de son bilan par une campagne dénigrement.

La Maison pour Tous ? N'inversons pas la chronologie des événements : c'est suite à l'ordre d'expulsion des locaux sous quinze jours et à l'annulation des subventions par Philippe Ullès que la Maison pour Tous a été obligée de déposer le bilan. **A l'époque, Sylvie Objois était une employée de la Maison pour Tous.** En 2001, Philippe Ullès disait pourtant qu'il continuerait à soutenir la Maison pour Tous. Et en 2008, il annonce son soutien à des associations : soyez vigilants !

Enfin pour clore le sujet, **Sylvie Objois va porter plainte en diffamation.**

Les élections de 2001 ? Sylvie Objois n'était pas tête de liste. En aucun cas elle ne pouvait décider de se maintenir ou de s'unir au deuxième tour, comme le précise le code électoral.

Philippe Ullès agit ainsi car c'est un homme aux abois.

Ses principes de gouvernance ?

- **Le clientélisme.** Par exemple, faire croire qu'en votant pour lui, on peut obtenir un logement à la Laune. 400 familles se sont déclarées intéressées pour 150 parcelles disponibles. Qui seront les heureux élus ? Et les autres ?
- **Les procès :** n'ayant aucun argument à faire valoir, il recourt systématiquement, aux frais des Marsillarguois, à l'intimidation en utilisant des procédures judiciaires, procédures qu'il perd souvent.

Il sait que s'il n'est pas réélu les diverses « anomalies » de sa gestion vont être révélées au grand jour et il en redoute les conséquences



Voyant que tous ses concurrents à l'élection parlaient de faire un audit, il a pris les devants en lançant un appel d'offre pour un audit¹ sans en informer la population².

Dans son tract, on nous annonce : que notre commune ne gaspille pas, qu'elle est dynamique, que l'endettement n'est pas si important et que nos impôts locaux sont inférieurs à la moyenne régionale. Et ceci affirmé sans aucun chiffre.

Cerise sur le gâteau, **il annonce que cet audit sera commenté et expliqué lors du prochain conseil municipal, c'est-à-dire après les élections. Où est la transparence ?**

Pourquoi refuse-t-il de nous communiquer ce document comme la Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 sur la communication des documents administratifs lui en fait l'obligation ?

Nous nous sommes rendus par deux fois en mairie, nous avons essuyé deux refus.

Que faut-il en conclure ?

3 adjoints sur 8 ont démissionné pour protester contre ses méthodes, dont Laurent Crépin qui a eu besoin de plus de temps que les autres. Une équipe pas si soudée que ça...

La rénovation des locaux des services techniques était une priorité de son précédent programme. Rien n'a été fait en 7 ans.

La consolidation du **château** après 7 ans sans rien y faire ! **La DRAC subordonne ses subventions à la présentation d'un projet culturel**, or Philippe Ullès a été dans l'impossibilité d'en présenter la moitié du commencement d'un... **Et le transfert de la Mairie vers le château n'est pas un projet culturel !**

La rénovation de la caserne des pompiers : avant ou après les services techniques ?

Nouveaux vestiaires pour les stades. Mais où sont ceux qu'il avait promis dans son précédent mandant ?

Création d'une nouvelle salle d'arts martiaux alors qu'aucune association ne peut rencontrer Philippe Ullès pour leur développement.

Il dit refuser le déversoir : mais qui a dit être pour le déversoir dans cette campagne ?

Enfin nous voulons nous adresser aux électeurs qui comptaient voter pour ce triste personnage.

Demandez-vous si vous voulez d'une municipalité où tous les coups bas sont permis.

Demandez-vous ce que vous deviendriez si vous contrariez Philippe Ullès simplement parce que vous voulez faire respecter vos droits et qu'il en aura décidé autrement.

Demandez-vous si vous avez envie de devenir potentiellement sa cible parce qu'il aura besoin de votre terrain, de votre logement ou qu'une de vos activités légitimes contrarie ses intérêts.

Posez vous cette question avant de voter parce qu'après il sera trop tard.

*Retrouvons-nous lors de notre prochaine
Réunion publique du
6 mars, à 19 heures,
Salle Jean Moulin.*

¹ L'appel d'offre est disponible sur un site web officiel http://www.achats-publics.com/pages/mapa_affi.asp?idao=101408

² Cet appel d'offre n'est mentionné dans aucun des comptes rendus des conseils municipaux